

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 25 septembre 2025

Rapporteur :

Monsieur Daniel LE BIGOT

N° 21

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 06/10/2025
- la transmission au contrôle de légalité le : 06/10/2025 (accusé de réception du 06/10/2025)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération*

44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

Participation à un appel à projets de CITEO 'Mesures d'accompagnement pour la collecte des emballages et papiers graphiques '

Dans le cadre de l'optimisation de la collecte sélective, CITEO lance régulièrement des appels à projets sur différentes thématiques qui permettent de financer des projets pour les collectivités. Il est proposé que Quimper Bretagne Occidentale dépose une candidature pour l'appel à projets intitulé « Mesures d'accompagnement pour la collecte des emballages et papiers graphiques ».

Citeo est un éco-organisme agréé par l'État pour la filière des Emballages ménagers et des Papiers graphiques. Il contribue activement à l'amélioration des performances de recyclage et de réemploi pour atteindre les objectifs nationaux et européens.

En juin dernier, Citeo a publié un Appel à Projets (AAP) visant à :

- accompagner financièrement le déploiement des équipements de précollecte permettant d'améliorer le captage et la performance globale de recyclage des emballages ménagers et des papiers graphiques ;
- mobiliser de façon accrue les citoyens en renforçant les actions de communication initiées au niveau des territoires, dans l'objectif d'augmenter le taux de collecte et de tri des déchets d'emballages ménagers et de papiers graphiques ;
- améliorer la qualité du geste de tri dans les zones où celle-ci impacte fortement l'efficacité économique du dispositif ;
- poursuivre les leviers d'actions ayant démontré leur efficacité en matière de performance au travers des 546 projets collecte sur près de 39 Millions d'habitants, accompagnés au cours des sept dernières années par Citeo ;

- accompagner l'harmonisation des schémas de collecte au niveau national.

Quimper Bretagne Occidentale s'est engagée dans une évolution de son schéma de collecte avec comme modifications principales concernant les emballages ménagers :

- le développement de zones de collecte en Points Apport Volontaire en lieu et place de la collecte en porte à porte. Ce changement s'accompagnera d'une diminution de la fréquence pour les dessertes concernées et une nouvelle organisation des tri-points ;
- une évolution de la conteneurisation de la collecte sélective avec la mise en place progressive des bacs jaunes.

L'ensemble de l'opération est estimé à environ 9 millions euros. A ce titre, les actions menées entrent dans le spectre des opérations éligibles de l'AAP. QBO candidaterait sur le levier suivant :

- améliorer les performances dans le cadre des collectes des plastiques, métaux et papiers.

Une pré-candidature (non engageante) a été transmise début septembre et la candidature finale doit être déposée avant le 7 novembre et comprendra :

- un état des lieux du dispositif actuel justifiant les choix techniques du projet présenté ;
- une présentation détaillée des choix techniques, financiers et organisationnels du projet présenté ;
- un plan de communication pour accompagner les changements de dispositif prévus ;
- un planning et un budget prévisionnel du projet.

Citéo sélectionnera les projets retenus courant décembre et le déploiement opérationnel du projet devra se terminer au plus tard 24 mois après la notification aux lauréats soit fin 2027.

Le montant de l'aide sera défini au regard du contenu du dossier et sera rétro-actif pour les dépenses engagées depuis mi-juin 2025, ce qui permettra de faire subventionner, en cas d'accord, le déploiement des PAV sur Edern et l'hyper centre de Quimper, conformément au programme de déploiement actuel.

L'aide de Citéo correspond à 80 % des dépenses éligibles dans la limite d'un plafond de 10 €/habitant et de 500 000 € par dossier. Le versement de l'aide est subordonné à la mise en œuvre des engagements, au respect du cahier des charges de l'AAP et notamment de la mise en œuvre du plan de communication.

Les soutiens porteront sur de l'investissement (acquisition de conteneurs, de bacs, de sondes de télé-relève...) mais aussi sur des moyens humains.

Au vu de sa population, QBO sollicitera le financement maximal de 500 000 €.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la présidente à :

- 1- déposer une candidature pour un dossier d'optimisation de collecte pour l'ensemble de l'agglomération au titre de l'Appel à Projets « Mesures d'accompagnement pour l'optimisation de la collecte des emballages ménagers, imprimés papiers et papiers à usage graphiques » ;
- 2- signer le contrat afférent avec Citeo ainsi que tout document s'y référant.